

Réunion collectif PATRIMOINE - SPF - ENREGISTREMENT

A l'examen du document DG produit en préparation du prochain CTR convoqué pour le 9/7 sur la démarche stratégique, il apparaît clairement que nous ne sommes plus dans une période de tests ou d'expérimentation.

En effet, le plan triennal présenté dans ce document (page 45) éclaire s'il en était besoin, sur les projets de déstructuration, entre autres, des missions patrimoniales, enregistrement et SPF (ex hypothèques).

Outre une expression nationale de rejet exigeant l'arrêt immédiat de la DS au CTR du 9/7, il est essentiel et urgent que notre syndicat s'exprime clairement sur ce qui est envisagé et ses conséquences en lien avec nos revendications.

Décisions :

- la synthèse des réponses aux questionnaires sera mise en ligne sur notre site national dans l'onglet dédié afin qu'elle soit accessible au plus grand nombre,
- un premier tract SPF/ENREGISTREMENT sera adressé une première fois en juillet, et une seconde fois en septembre,
- un second tract PÔLES PATRIMONIAUX sera adressé une première fois en juillet, et une seconde fois en septembre,
- en accompagnement de l'envoi de ces tracts, il sera préconisé aux sections de demander systématiquement à leurs directions la convocation d'un CTL dédié, entre autres sur :

☛ la polyvalence, à plus ou moins long terme, des agents, même si la DG assure vouloir conserver le respect des métiers ;

☛ la perte de savoir (non remplacement des départs en retraite et emplois dilués) ;

☛ l'encadrement sans l'apport technique nécessaire ;

la réduction des effectifs ;

☛ la dégradation des missions ;

☛ le maillage territorial (référence au document « démarche stratégique » et l'acte III de la décentralisation) ;

le maintien des tâches de gestion en fiscalité immobilière (ISF et relance des successions) ;

☛ exiger l'arrêt des soi-disant tests ou expérimentations et le retrait de la démarche stratégique en lien avec la même exigence portée au national (CTR du 9/7).

Dans l'hypothèse probable d'un refus, il sera également préconisé aux sections de demander la convocation d'un CHSCT dédié entre autres sur :

CHSCT (pour exemple) :

☛ travail en plateau ;

☛ accueil non confidentiel ;

☛ sécurité (transports de fonds et agents) ;

☛ risques psychosociaux ;

☛ et plus généralement les conditions de vie au travail.

À cet égard un modèle de demande de convocation sera proposé aux sections et il sera demandé aux chargés de territoire d'aider les sections à la démarche.

- au delà des tracts, un revendicatif sera élaboré et présenté à la prochaine CEN de septembre 2013,
- en lien avec la direction nationale de notre syndicat, il sera demandé la convocation d'un CTR dédié avec la participation à titre d'expert(s) de camarade(s) du collectif,
- un article sera rédigé pour une publication dans le MAG de septembre 2013,
- d'autres articles, les sujets ne manquant pas, pourront également être rédigés pour les MAG suivants ou pour des 4 pages spécifiques comme cela se fait pour le contrôle fiscal (Fiscal Mag),
- un lien devra être fait avec les projets immobiliers déclinés dans les directions locales (ex de la Sarthe) impactés par la démarche stratégique et ses conséquences sur la fiscalité patrimoniale, l'enregistrement et les SPF,
- un élargissement du débat en région est préconisé via les chargés de territoire.

Montreuil, le 4 juillet 2013

Syndicat national
CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451 •

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr • Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63